

Louise CHAPUT
Université de Waterloo, Ontario (Canada)

L'attentat de la Grande Mosquée de Québec : discours des politiciens rapportés dans la presse

The Quebec City Mosque Attack: The Discourses of Politicians Covered by the Press

Abstract: In this paper we will present the results of an empirical research regarding the various procedures used by journalists in order to report the declarations and commentaries of politicians on the subject of the Quebec City Mosque attack, a tragic event that took place on January 29th 2017. We will try to establish which of those procedures were used by journalists in order to privilege the direct discourse (DD) or the indirect discourse (ID) and to what extent these procedures can reveal the subjectivity of the journalists.

Keywords: political discourse, journalistic report, The Quebec City Mosque Attack, direct discourse, indirect discourse

1. Objectif de cette étude

Dans cette étude, nous présentons les résultats d'une recherche empirique portant sur les divers procédés utilisés par les journalistes pour rapporter les déclarations et commentaires des politiciens à la suite de l'attentat à la Grande Mosquée de Québec survenu le 29 janvier 2017, attentat qui a fait six morts et huit blessés. Nous tentons d'établir quels procédés à l'œuvre peuvent pousser un journaliste à privilégier le DD ou le DI et jusqu'à quel point ces choix peuvent refléter leur subjectivité. Ceccaldi-Hamet et Lacaze (2020) circonscrivent clairement le champ de la recherche sur le discours rapporté : « Inévitablement associée à l'idée de choix entre plusieurs alternatives, la subjectivité affleure dans un énoncé dès lors qu'un locuteur rapporteur effectue des choix, notamment

en termes de dénomination ou de précisions référentielles sur un acte de parole rapporté » (Ceccaldi-Hamet et Lacaze 2020).

Nous nous penchons particulièrement sur les indices révélateurs de cette subjectivité du journaliste dans la présentation des propos des politiciens rapportés en discours direct (DD) ou indirect (DI), avec ou sans îlot textuel.¹

La présence du journaliste-rapporteur peut être plus ou moins marquée selon le genre auquel appartient son article. Il est évidemment illusoire de postuler une transparence absolue du discours médiatique (Charaudeau 2005). Il reste que, dans la nouvelle, le lecteur s'attend à ce que le journaliste l'informe le plus « objectivement » possible, autrement dit, à ce qu'il relate les faits tels qu'ils se sont produits et rende fidèlement les propos des politiciens. Toutefois, particulièrement dans les circonstances effroyables d'un acte de violence tel que l'attentat de la Grande Mosquée de Québec, jusqu'à quel point un journaliste peut-il effacer sa présence lorsqu'il rapporte les propos des élus qui les commentent? Les attentes du lecteur d'un article d'opinion sont fort différentes. C'est aussi, et peut-être avant tout, la position du commentateur sur la situation qui l'intéresse. À la différence de la nouvelle, l'article d'opinion permet au journaliste de disposer d'un espace où il peut manifester plus ouvertement son sentiment non seulement par rapport à la situation qu'il analyse, mais aussi relativement aux propos des hommes politiques sur cette situation.

Sur la base de cette distinction, on peut conjecturer que le recours au DD sera privilégié dans la nouvelle, tandis que le DI offre indéniablement à l'auteur de textes d'opinion plus de latitude pour greffer aux propos rapportés divers éléments d'interprétation et ainsi influencer sur l'opinion du lecteur relativement à la situation qu'il commente.

L'analyse du DR dans les nouvelles nous permettra de vérifier si le journaliste se contente de mettre au premier plan les paroles des dirigeants politiques en les faisant précéder ou suivre de diverses formules de présentation plutôt neutres, ou s'il a tendance à teinter cette présentation de subjectivité en accompagnant les paroles ou idées du politicien d'éléments d'interprétation.

L'examen des articles d'opinion (par définition plus subjectifs) devrait permettre de constater une propension plus marquée du journaliste-rapporteur à recourir au DI que ce qui peut être observé dans la nouvelle. Cependant, l'article d'opinion étant publié avec un certain

¹ Fragments du message d'origine, un ou quelques mots, signalés par des guillemets (Komur-Thillooy 2010, 174).

recul, contrairement à la nouvelle qui est généralement livrée à chaud, on peut s'attendre à ce que les manifestations de sa subjectivité prennent une forme différente.

2. Corpus

Nous avons recensé les articles publiés par les différents organes de la presse québécoise couvrant l'attentat de la Grande Mosquée de Québec. Le corpus comprend 168 articles parus du 30 janvier au 12 juin (106,475 mots). Empreint d'émotion, le discours de tous les politiciens, au cours des cinq premiers jours, de l'attentat jusqu'aux funérailles (du 30 janvier au 3 février), se veut rassembleur, inclusif et rassurant. Durant cette période, les journalistes accordent beaucoup d'importance aux déclarations des politiciens, omniprésents sur la place publique, plus spécifiquement celles du premier ministre du Québec et du maire de la ville. Après le 3 février, les articles consacrés à l'attentat font moins la manchette des journaux. La couverture médiatique de cette tragédie devient plus politisée et, par conséquent, les propos et les positions des élus présentent moins d'homogénéité.

Tous les articles recensés ont été répartis, conformément à la classification de Moirand (2007), en deux genres : 120 textes à « énonciation objectivée » (nouvelles) et 48 à « énonciation subjectivée » (chroniques et éditoriaux) comprenant les paroles et propos rapportés de toutes les figures politiques, qu'elles soient du palier municipal, provincial ou fédéral. Malheureusement, le nombre d'articles d'opinion publiés dans la presse sur l'attentat de la Grande Mosquée s'est révélé trop limité pour qu'on puisse prétendre à une pleine représentativité statistique. Cette carence est susceptible de compromettre, jusqu'à un certain point, la fiabilité de nos résultats.

Dans un premier temps, nous présentons les fréquences des DD et des DI des deux sous-corpus. Par la suite, nous exposons les résultats relatifs aux formes d'abord de DD, puis de DI dominantes et enfin ceux concernant les verbes présentateurs du DD, puis du DI. La dernière partie de l'article sera consacrée aux extensions des verbes présentateurs. Toute la démarche vise à expliquer comment le journaliste reproduit ou rapporte les paroles des politiciens et les raisons qui motivent ses choix dans le contexte tragique d'un attentat ciblant une minorité religieuse.

3. Études linguistiques sur le discours rapporté dans la presse

Le discours rapporté (DR) dans la presse a fait l'objet de plusieurs études, entre autres, celle de la chercheuse G. Komur-Thilloy, qui définit le discours indirect (DI) comme un « mode de représentation du discours homogène » (2008), celui du locuteur-rapporteur, et le distingue du discours direct (DD) en caractérisant celui-ci par son hétérogénéité. Les caractéristiques tant de l'homogénéité que de l'hétérogénéité se manifestent sur trois plans : énonciatif, sémantique et syntaxique.

Pour sa part, Rabatel précise :

En principe, le DD est considéré comme la forme la plus autonome du rapport de paroles, dans le cadre des théories du discours rapporté, que ce soient celles d'Authier-Revuz ou de Rosier, autonomie qui se marque par le fait que les extraits de DD correspondent à des prédications le plus souvent complètes, dans des propositions ou ensembles de phrases simples ou complexes. (2020)

Cette autonomie syntaxique fait du DD le choix logique du journaliste-rapporteur dont l'intention première est de laisser toute la place aux propos du locuteur cité.

Dans une étude publiée en 2004, S. Marnette, quant à elle, traite du non-effacement énonciatif dans le discours rapporté. Elle y démontre que, même dans les cas où le journaliste-énonciateur veut faire une transcription fidèle du discours original du politicien, il peut laisser des traces énonciatives de son point de vue et se mettre en position de surénonciateur.

Ces études témoignent de l'importance du discours rapporté dans la presse. Le journaliste énonciateur, disposant de divers moyens (signes typographiques, verbe introducteurs, adverbess modalisateurs, etc.) de citer les paroles d'autrui et de les intégrer à son énonciation, peut les utiliser, plus ou moins subtilement, pour influencer sur la perception du lecteur par rapport au discours cité et à son auteur (G. Lacaze 2014, 2069).

4. Résultats quantitatifs relatifs aux formes de DR

4.1. Résultats du corpus de nouvelles

Précisons que quelques DR sont difficilement classifiables en raison de l'absence des guillemets. Cependant, d'autres indices, comme la non-concordance des temps entre le verbe de l'incise et le verbe du

segment rapporté, permettent de les rattacher aux DD. Il est aussi possible que le journaliste résume les propos du politicien, mais les présente sous forme de discours direct pour rendre son texte plus vivant, comme dans l'exemple suivant.

(1)

Des discussions **ont déjà eu lieu** sur le sujet cette semaine et elles **devront** se poursuivre, mais l'engagement de la Ville de Québec est ferme, **a répété** M. Labeaume en point de presse. (A. Morin, nouvelle, *Le Soleil*, 1 février 2017)

On relève aussi, dans une même phrase, quelques cas d'enchaînement de formes différentes de DR (5 % dans les nouvelles et 3 % dans les articles d'opinion). Ce procédé permet au journaliste d'élaborer le contenu sans alourdir son texte (Komur-Thilloy 2010, 228). L'exemple suivant présente un DD suivi d'un DI.

(2)

« J'aurais aussi pu refuser certaines invitations, à la radio notamment », ajoute Joël Lightbound, expliquant qu'il a souvent accepté de discuter, voire de débattre, de questions identitaires à la radio de Québec. (G. Piedboeuf, nouvelle, *Le Soleil*, 1^{er} février 2017)

Dans l'exemple ci-dessus, le DI introduit par le verbe *expliquer* au participe présent s'intègre particulièrement bien dans l'incise et vient mettre en contexte les propos cités en DD. Sous l'angle de la phraséologie élargie, « qui traite les séquences lexicales perçues comme préconstruites » (Legallois et Tutin 2013, 3), le verbe, d'après son sens, peut être associé à des agencements syntaxiques et discursifs. Les collocations constituent une notion centrale de la phraséologie.

Le but de cette étude étant de déterminer les principales stratégies des journalistes lorsqu'ils ont recours au DR, nous nous attarderons surtout aux formes dominantes.

Figure 1 : Pourcentages des fréquences d'emploi des DD et DI dans le sous-corpus de nouvelles

Genre	DR	Nouvelles
DD		46.0 %
DI		47.5 %
Archiforme (construction typique du DD mais sans guillemets)		6.5 %

D'après les résultats d'une étude de Komur-Thilloy (2010, 223) concernant la représentation du dire dans la presse française, le recours au DI se révélerait dominant dans les nouvelles politiques. Cependant, nos résultats, à ce chapitre, ne montrent qu'une différence de pourcentage minime (1.5 %) entre les deux formes de DR.

En ce qui a trait à la dernière catégorie, nous retenons la désignation de Komur (2004) qui explique que ce sont des « archiformes » impossibles à trancher car elles partagent des caractéristiques du DD, du DI ou du DIL. Pour Raluca, il y a dans ces formes « une tension entre, d'une part, la réécriture d'une parole pour être assimilée aux faits et, d'autre part, la reproduction de la parole pour authentifier les faits » (2020).

Dans la nouvelle, il est normal que le journaliste tende à s'effacer pour laisser la place aux acteurs de l'événement. Mais, dans le cas de la couverture d'une situation aussi sensible que celle de l'attentat de la Grande Mosquée, on peut s'attendre à ce que le journaliste se fasse encore plus discret dans sa façon de présenter les propos du politicien, laissant ainsi celui-ci se mettre lui-même en scène, d'où peut-être le recours plus fréquent qu'attendu au DD. On peut également supposer que, comme un grand nombre de citations contiennent des propos prônant la solidarité et la mobilisation de la population, et que, à ce sujet, il y avait consensus entre les élus, les journalistes ont mis en valeur les paroles unificatrices, ayant suscité l'émotion au sein de la société, et ont trouvé important de reproduire fidèlement celles qui leur semblaient les plus significatives² :

(3)

« Trente-six millions de Canadiens ont aussi le cœur brisé. Je veux que ces gens sachent que nous tenons à eux », a déclaré le premier ministre.

² Les guillemets sont normalement un gage que les propos sont rapportés fidèlement. Cependant, on peut observer que les formulations en DD varient parfois d'un journaliste à l'autre. Dans les exemples suivants, les différences de formulation s'expliquent vraisemblablement par le fait que l'auteur de la chronique a cherché à expliciter les propos du premier ministre Couillard :

– « Encore une fois, une des leçons qui doit rester avec nous : les mots prononcés, les mots écrits aussi ne sont pas anodins. C'est à nous de les formuler, de les choisir », a-t-il d'abord lancé sous les vivats. (A. Morin, nouvelle, *Le Soleil*, 2 février 2017)

– « Ils ont applaudi encore en entendant le premier ministre Philippe Couillard rappeler que les mots, qu'ils soient prononcés ou écrits, ne sont pas anodins et que nous avons tous une responsabilité. **« À nous de les choisir. Car ces mots peuvent unir, peuvent guérir ou diviser, trancher, blesser. »** » (R. Elkouri, chronique, *La Presse*, 3 février 2017)

(V. Fragasso-Marquis, nouvelle, *La Presse Canadienne*, 30 janvier 2017)

(4)

« C'est facile, diviser. Et là, notre rôle à nous, c'est **de rassembler**³. C'est un discours d'ouverture », a indiqué François-Philippe Champagne, ministre du Commerce international. (V. Fragasso-Marquis, nouvelle, *La Presse*, 31 janvier 2017)

Cette reproduction fidèle des paroles du politicien contribue à réduire la distance entre celui-ci et le lecteur. Dans la couverture d'une situation de crise comme celle de l'attentat de la Grande Mosquée de Québec, le recours au DD devient presque un geste de complicité du journaliste, qui permet ainsi au politicien de se montrer sous un jour plus humain et, sans aucun filtre, de lui-même révéler ses valeurs et manifester ses émotions.

Par ailleurs, en examinant le contenu des citations des politiciens (DD) dans les nouvelles, on relève un très grand nombre d'occurrences de formes à la première personne du pluriel : 127 pronoms et déterminants (*nous, nos, notre, nôtres*, etc.) et 15 verbes à l'impératif (*espérons, rassemblons-nous*, etc.). Précisons que le taux d'occurrences de ces formes est plus élevé au cours des premiers jours suivant l'attentat (92 occurrences jusqu'aux funérailles le 3 février contre 35 par la suite).

Les formes de la première personne du pluriel, dans les citations des figures politiques, peuvent référer à un groupe défini, comme un gouvernement, une administration, etc., ou à l'ensemble de la population. Dans le cas de l'attentat de la Grande Mosquée, les politiciens les ont utilisées le plus souvent pour appeler la population à la mobilisation et prôner l'inclusion et le rejet de la violence. L'utilisation du DD non seulement désigne le politicien comme l'auteur de ce *nous*, mais évite aussi au journaliste la tâche d'en préciser la portée (les citoyens canadiens/québécois/résidents de la ville de Québec de toutes origines), ce que normalement il est appelé à faire lorsqu'il utilise le DI. Sans vouloir prêter d'intentions au journaliste, on peut raisonnablement supposer que celui-ci, approuvant les valeurs prônées par les politiciens, rapporte leurs propos avec conviction et que le choix du DD lui permet de prendre implicitement position en s'incluant dans ce *nous*.

En somme, les formes de première personne du pluriel, éléments communs présents dans la majorité des DD, prennent une valeur très symbolique dans le contexte d'un attentat qui visait les membres d'une

³ Les caractères gras ne sont pas des journalistes.

minorité de confession religieuse musulmane. Sans renoncer ouvertement au respect du principe d'objectivité de la nouvelle, le journaliste révèle l'importance du *nous* en choisissant de rapporter en DD les paroles des politiciens visant l'inclusion et l'entente.

Pour ce qui est du DI, les journalistes ont eu tendance à le parsemer d'îlots contenant également le pronom *nous* (8 occurrences), vraisemblablement pour les raisons évoquées ci-dessus.

(5)

Le député conservateur Gérard Deltell, le voisin de circonscription de M. Lightbound, s'est dit « très touché » par les propos de son collègue et a fait remarquer que « **chacun d'entre nous** » devait réfléchir pour améliorer les relations entre les communautés. (nouvelle, *La Presse Canadienne*, 2 février 2017)

4.2. Résultats du corpus d'articles d'opinion

Les résultats relatifs aux articles à énonciation subjectivée (chroniques et éditoriaux)⁴ indiquent une tendance marquée des journalistes à recourir au DI.

Figure 2 : Pourcentages des fréquences d'emploi des DD et DI dans le sous-corpus d'articles d'opinion

Genre	DR	Chroniques et éditoriaux
DD		20.0 %
DI		72.5 %
Archiforme (construction typique du DD mais sans guillemets)		7.5 %

Dans ce sous-corpus, on observe 9 occurrences du pronom *nous* ou du déterminant possessif correspondant, dont aucune ne figure dans un îlot, ce qui indique une volonté claire du commentateur de s'inclure dans le groupe et de ne pas restreindre son rôle à celui de simple observateur objectif.

⁴ Le faible nombre d'occurrences dans les articles d'opinion, attribuable au caractère restreint de l'échantillon, ne permet pas de tirer de conclusions certaines.

(6)

Il [le Premier ministre du Québec]⁵ **nous** a rappelé que les Québécois sont aujourd'hui d'appartenance plurielle. Que le vivre-ensemble n'est pas un slogan vide. Que la diversité n'est pas l'addition de **nos** différences, mais leur osmose. (F. Cardinal, chronique, *La Presse*, 4 février 2017)

La citation (6) est clairement un exemple de cette position engagée du commentateur, qui se présente comme faisant partie des *Québécois d'appartenance plurielle* et souscrit aux propos du politicien, lequel suggère subtilement à la population un examen de conscience. Le dire du journaliste épouserait ainsi celui du politicien.

5. Les formes dominantes du DD

Nous avons distingué trois grandes catégories de DD : ceux avec incise (intercalée), ceux avec formule de présentation antéposée et ceux avec formule postposée.

Parmi ces formes, certaines peuvent être catégorisées comme sous-marquées en raison de l'absence des deux points, du verbe introducteur, etc. (Komur-Thilloy 2010, 139) :

(7)

Aux Québécois de confession musulmane, il [le premier ministre du Québec] a tenu à lancer un message sans équivoque. « **Vous êtes chez vous, vous êtes bienvenus chez vous, nous sommes tous des Québécois.** » (T. Chouinard, M. Croteau, A. Ruel-Manseau, D. Lessard, nouvelle, *La Presse*, 30 janvier 2017)

Dans l'exemple ci-dessus, il existe un lien syntaxique entre les deux phrases malgré le point qui précède la citation. Celle-ci est en position d'apposition à « message sans équivoque » et met en évidence le destinataire (« Québécois de confession musulmane ») et l'auteur du propos. Le journaliste aurait pu aussi utiliser les deux points pour introduire la citation. La transformation en DI est même possible : « [...] lancer un message sans équivoque, à savoir qu'ils sont chez eux, qu'ils sont les bienvenus chez eux [...]. »

Autre cas similaire :

⁵ Les mots insérés entre crochets ne sont pas du journaliste.

(8)

Le maire de Québec, Régis Labeaume, affichait son incompréhension lundi. « **Comment se fait-il que ça arrive à Québec? Quand on connaît qui on est, comment on vit, c'est quand même étonnant.** » (P. Asselin, chronique, *Le Soleil*, 30 janvier 2017)

Cette citation constitue une explicitation de l'« incompréhension » du maire (qui avait antérieurement été associé à l'intolérance à cause de ses prises de position tranchées, notamment sur le burkini...). Ici aussi, les deux points auraient pu être utilisés, mais la transformation en DI (« en se demandant comment une telle chose peut arriver à Québec... ») se révèle plus compliquée et moins adéquate étant donné que le DR comprend deux énoncés successifs (une question et une affirmation), mais aussi et surtout, du fait que la formule d'introduction annonce l'expression d'une émotion (« incompréhension »), qui tient non seulement à la teneur des propos, mais surtout à leur mise en forme (la forme d'interrogation directe participant à montrer l'incompréhension, alors qu'une forme de DI ne permettrait que de rappeler sur quoi porte cette incompréhension). Dans ce cas, les deux points auraient pleinement pris leur valeur explicative, valeur qui est pratiquement nulle quand le verbe introducteur est transitif (*dire, affirmer, etc.*). Dans les deux cas précédents, le journaliste a choisi de souligner ces citations en recourant à une ponctuation plus forte.

Dans l'exemple suivant, la formule de présentation, encadrée par des points, suit la citation :

(9)

« **Attention au relativisme qui vise à trouver des excuses aux discours xénophobes, d'exclusion ou d'intolérance.** » M. Couillard a tenu ces propos mardi, alors qu'il était entouré de collègues ministres. (J.-M. Salvé, nouvelle, *Le Soleil*, 31 janvier 2017)

Le journaliste aurait pu utiliser une formule de présentation antéposée sans avoir à y apporter de modifications majeures : M. Couillard a tenu mardi, alors qu'il était entouré de collègues ministres, ces propos : « Attention au relativisme [...] ». La formule postposée dans la même phrase, en revanche, était impossible avec le syntagme verbal « tenir ces propos », syntagme que le journaliste tenait visiblement à utiliser. La formulation qu'il a choisie lui a permis de mettre en avant le message du politicien tout en s'affranchissant des contraintes syntaxiques liées à l'incise postposée.

Dans le tableau ci-dessous, on constate que les formes de DD avec formule de présentation postposée dominent dans les nouvelles, tandis que, dans les textes d'opinion, ce sont les formes de DD avec formule de présentation antéposée qui présentent le pourcentage de fréquence le plus élevé.

Figure 3 : Pourcentages des fréquences des formes diverses de DD

Genres DD	Formules de présentation	Nouvelles	Chroniques et éditoriaux
DD avec incise médiane	– Incise médiane	13 %	10 %
DD avec formule de présentation postposée	– Dans la même phrase (incise finale)	61 %	36 %
	– Dans la phrase suivante	3 %	0 %
	Total	64 %	36 %
DD avec formule de présentation antéposée	– Dans la même phrase	8 %	22 %
	– Dans la phrase précédente (possibilité de remplacer le point par les deux points)	15 %	32 %
	Total	23 %	54 %

Dans les nouvelles, tout comme dans les articles d'opinion, le DD avec incise finale, est la forme de DD la plus fréquemment employée.

Selon Komur-Thilloy (2010, 250), le recours à l'incise finale, permet d'attirer d'abord l'attention sur le discours plutôt que sur son auteur. Il est clair que le choix de cette formule s'avère encore plus pertinent dans le contexte de la couverture d'un attentat. En effet, dans les jours suivant l'attentat de la Grande Mosquée, les discours des politiciens, sans être complètement étrangers à toute stratégie politique, démontrent leur volonté de faire front commun, de mettre de côté leur allégeance politique pour lancer un même message prônant l'inclusion, la solidarité, la fraternité ainsi que le rejet de la violence. Le message étant unanime, l'identité du messenger devient secondaire et il est logique qu'elle figure dans une incise postposée.

(10)

Il n'y a plus de partis politiques aujourd'hui. Nous sommes tous touchés », de souligner M. Labeaume, au bord des larmes. (M. Croteau, J. Bellavance, D. Lessard, nouvelle, *La Presse*, 31 janvier 2017)

Par ailleurs, soulignons que 26 % des DD de l'ensemble du corpus rapportent les paroles du premier ministre du Québec, 25 % celles du maire de Québec et 6 % celles du premier ministre du Canada. Les citations proviennent de 50 politiciens au total. Dans les chroniques, les journalistes ont de façon générale commenté très positivement les paroles du premier ministre du Québec.

(11)

« **Le défi est de le dire même après.** » Tout est dans ce petit bout de phrase du premier ministre Philippe Couillard. (B. Breton, chronique, *Le Soleil*, 30 janvier 2017)

(12)

« **Nous sommes tous Québécois.** » En le disant haut et fort, cette fois-ci, Philippe Couillard a su trouver les mots justes. Cette courte phrase n'est pas anodine. (J. Legault, chronique, *Journal de Montréal*, 1 février 2017)

Dans l'ensemble du corpus, le DD avec incise finale vient en première position bien que l'intention de communication propre aux deux genres soit entièrement différente. Dans le cas de la nouvelle, il s'agit surtout d'informer, en ayant souci de rendre le message le plus précis possible pour les lecteurs. Le texte d'opinion, en revanche, vise avant tout à expliquer et à commenter. À cette fin, le journaliste a tendance à recourir au DI plutôt qu'au DD, mais, quand il utilise ce dernier, il adopte plus volontiers, afin d'enrichir son commentaire, des formules de présentation moins stéréotypées, et il se donne plus de latitude syntaxique⁶.

La large variété des formules de présentation du DD dont dispose le journaliste lorsqu'il rapporte les paroles des politiciens lui offre la possibilité d'être créatif dans sa présentation et de rendre son article plus vivant. Les journalistes couvrant l'attentat ont utilisé ces ressources pour mettre l'accent sur les paroles du premier ministre du Québec et du maire de Québec, le premier se distinguant particulièrement par ses paroles de solidarité, largement commentées dans les articles d'opinion. Bien que M.

⁶ Il faut souligner que, contrairement aux incises médianes et finales, qui ne portent que sur une seule phrase d'une citation, même si cette dernière en contient plusieurs, la formule de présentation initiale, elle, permet d'introduire des citations plus longues, peut contenir des expansions plus élaborées et permet de mieux intégrer la citation à l'analyse ou au raisonnement du commentateur.

Couillard se soit généralement abstenu de profiter des circonstances pour politiser son discours, il est incontestable que l'image de tolérance et la solennité dont il a fait preuve durant cette période ont pu atténuer la réputation de froideur et d'insensibilité que les choix politiques antérieurs de son gouvernement lui avaient value.

6. Les formes dominantes du DI

Dans les deux genres journalistiques (information et opinion), les formes les plus attestées sont le DI canonique (avec *que*) et les DI avec îlot textuel, qui sont constitués de mots ou de propositions prononcés par les politiciens, encadrés de guillemets mais intégrés au discours citant du journaliste.

Figure 4 : Pourcentages des fréquences des formes diverses de DI

Genre DI	Nouvelles		Chroniques et éditoriaux	
	Total (% et occurrences)	Avec îlots (% et occurrences)	Total (% et occurrences)	Avec îlots (% et occurrences)
DI <i>que</i>	46 % (183)	18.5 % (74)	45 % (32)	12 % (9)
DI <i>sn</i> (syntagme nominal)	27 % (108)	11.8 % (47)	27 % (19)	8 % (6)
DI <i>inf</i> (infinitive)	18 % (72)	6.8 % (27)	16 % (12)	7 % (5)
DI incise	9 % (36)	6 % (24)	12 % (9)	11 % (8)
Total :	100 % (399)	43 % (172)	100 % (72)	38 % (28)

Nos résultats coïncident avec ceux présentés par Komur-Thilloy : « Dans les pages politiques, le DI *que* constitue la forme, avec le DI *sn*, à laquelle le journaliste recourt le plus couramment pour représenter le discours d'autrui. » (2010, 230) Le contexte de l'attentat n'influerait donc pas particulièrement sur le recours au DI avec *que*.

Une caractéristique du DI journalistique est son ambiguïté énonciative. Il est parfois difficile de délimiter les propos ou idées rapportés et de les distinguer de ce qui appartient au journaliste. C'est souvent le cas des DI introduits par des formules contenant des verbes d'opinion ou de parole (*je crois, je pense, je promets, j'affirme*), qui peuvent être transposés en DI libre (*Untel pense que...*), verbes qui seront examinés à la section suivante. C'est aussi le cas des locutions prépositionnelles telles que « à mon avis », « en ce qui me concerne », « selon moi ».

Dans l'exemple ci-dessous, la formule « selon le maire » peut être interprétée comme la transposition en DI libre d'un marqueur de modalité appartenant au locuteur cité (« selon moi », « à mon avis », etc.).

(13)

Les opposants au cimetière musulman **seraient** minoritaires à Saint-Apollinaire, **selon le maire** (J.-P. Biron, nouvelle, *Journal de Québec*, 7 mars 2017)

Cependant, ces formules de présentation sont le plus souvent considérées comme appartenant au journaliste. Authier-Revuz (2020) utilise, pour décrire de tels emplois, le terme « modalisation en discours second », le journaliste opérant une modalisation sur le discours du politicien dans son propre énoncé. Pour Fouilloux (2003, 115), par cette modalisation « le locuteur (L1) convoque une autre instance d'énonciation, un autre locuteur (L2) qui, lui, est responsable de l'assertion sous-jacente. Le procès est donc donné à voir comme non intégré à la réalité du locuteur ». Cependant, le locuteur (L1) peut simplement indiquer une non-prise en charge ou même une forte dissociation du journaliste par rapport à l'énoncé rapporté. Dans ce cas précis, l'effet de dissociation est renforcé par le recours au conditionnel, qui marquerait même un doute du journaliste quant à la justesse de l'affirmation du maire.

Par ailleurs, si, dans les DD, la tendance est d'insister sur le message plutôt que de mettre en avant l'auteur des propos, en revanche, l'intégration de l'îlot textuel au DI figure plutôt dans des contextes où l'accent est mis davantage sur le politicien qui les a prononcés. Dans les nouvelles, 87 % des DI avec îlots sont introduits par un verbe précédant les paroles citées, et, dans les articles d'opinion, cette proportion atteint 70 %.

Même si l'îlot textuel reproduit de façon objective les paroles du politicien, son intégration dans un DI peut constituer une stratégie permettant au journaliste d'inviter subtilement le lecteur à interpréter le « signifié du signe ». Komur-Thilloy précise à ce sujet :

Les îlots textuels sont des signes avec leurs signifiés. Ce qui veut dire qu'ils jouent dans le discours où ils figurent, qu'ils y produisent des effets de sens. Mais, [...] leur richesse de résonance s'opère sur le mode indirect qui est celui de la présence dans le dire, celui d'un autre discours. C'est en cela que le rapporteur marque une distance envers le dit. [...] Par le biais de guillemets il désigne les termes mêmes qui ont

été utilisés dans le discours d'origine. Ce type de réflexivité métalinguistique permet d'exprimer l'attitude du journaliste, le plus souvent relevant de la distinction par rapport à la séquence représentée. (2010, 188-189)

Nos résultats laissent croire à une affinité particulière entre les îlots textuels et l'incise. Généralement, l'incise est utilisée pour présenter des paroles rapportées en DD. Son utilisation dans un DI est beaucoup plus rare. L'intégration d'îlots, dans ce contexte, peut sembler un procédé tout naturel.

Pour juger de l'intention du journaliste qui utilise l'îlot textuel, il faut porter attention au contexte dans lequel cet îlot est intégré. Dans certains cas, on ne peut déceler de motif, si ce n'est celui de rendre le compte rendu plus vivant.

Cependant, il est évident que les propos rapportés textuellement ne sont pas choisis au hasard, surtout lorsqu'on constate que les mêmes mots sont cités par plusieurs journalistes. Dans l'exemple ci-dessous, le député du comté où se trouve la mosquée avoue candidement l'insuffisance de ses interventions après certains actes haineux dirigés contre la communauté musulmane de Québec dans les mois précédant l'attentat :

(14)

Il juge « **ne pas en avoir fait assez** » pour répondre à ce problème. (nouvelle, *La Presse Canadienne*, 2 février 2017)

Le journaliste signale cet aveu, mais ce n'est pas un hasard si deux autres journalistes jugent pertinent de présenter en îlot ce syntagme verbal. Dans plusieurs cas, le recours à l'îlot textuel sert à caractériser un aspect du discours du politicien et par conséquent une attitude de ce dernier. D'une certaine manière, le journaliste cherche à faire ressortir, dans l'exemple suivant, le côté tranché, le manque de nuance dont le maire Labeaume est réputé faire souvent preuve, ainsi que sa réticence à se remettre en question :

(15)

Le maire de Québec, Régis Labeaume, a affirmé hier qu'il ne regrettait pas ses prises de position passées sur le niqab, qu'il décrivait en 2015 comme « **une pratique qui infériorise la femme** ». (M. Croteau, nouvelle, *La Presse*, 1 février 2017)

Cette citation contient deux formules de présentation dont la seconde, introduisant un DI avec îlot textuel, est subordonnée syntaxiquement à l'autre.

Dans l'exemple suivant, le journaliste fait ressortir la tendance bien connue du chef du Parti Québécois, Jean-François Lisée, à utiliser dans ses déclarations toutes les ressources de la rhétorique. Dans le cas présent, M. Lisée recourt à la litote, rapportée textuellement dans un îlot textuel, pour minimiser la portée de sa déclaration antérieure sur les burkas dissimulant des AK-47 :

(16)

Il reconnaît que sa sortie, pendant la course à la chefferie, sur les burkas qui pouvaient dissimuler des AK-47, n'était « **pas une bonne idée** ». (S. Boivin, nouvelle, *Le Soleil*, 31 janvier 2017)

Recourant à un procédé analogue, le journaliste ne conserve de l'énoncé du maire de Québec qu'une expression militaire utilisée au sens figuré pour décrire les mesures de sécurité à mettre en place en raison d'événements comme l'attentat de la Grande Mosquée et faire comprendre que de telles mesures ne doivent pas perturber la vie démocratique :

(17)

Mais le maire affirme qu'il est « toujours torturé » entre les nécessités de renforcer les mesures de sécurité et de maintenir l'accessibilité à la maison de la population » [sic]. Il n'a pas le goût de se « **baraquer** » à l'hôtel de ville, parce que ça crée de l'émoi et de l'inquiétude. (V. Fragasso-Marquis, nouvelle, *La Presse Canadienne*, 2 février 2017)

L'attentat de la Grande Mosquée est survenu dans le contexte du débat sur la laïcité de l'État, question sur laquelle le Parti Libéral, au pouvoir, et le Parti Québécois ont des positions divergentes. Dans l'exemple suivant, le journaliste, passant sous silence le caractère partisan des propos du Premier ministre du Québec, utilise deux îlots textuels mettant en évidence la position de son parti sur cette question :

(18)

Couillard dit « **espérer** » qu'à compter de maintenant, le ton changera sur les questions identitaires, qu'on n'en parlera plus « **de la même manière** ». (D. Lessard, nouvelle, *La Presse*, 1 février 2017)

Dans l'exemple qui suit, le journaliste met en relief les propos mal mesurés du chef de l'opposition, alors que celui-ci prône un retour rapide aux travaux parlementaires en cours. Cette phrase figure aussi dans le chapeau de l'article :

(19)

Un deuil de « **quelques semaines tout au plus** » doit être respecté avant de reprendre le travail sur la neutralité religieuse de l'État, estime le chef péquiste Jean-François Lisée. (S. Boivin, nouvelle, *Le Soleil*, 1 février 2017)

Pour résumer, tant dans les nouvelles que dans les commentaires, on observe une tendance marquée des journalistes à parsemer leurs DI d'îlots textuels. Dans plusieurs cas, le choix des propos rapportés en îlot textuel montre une intention du journaliste, sous un couvert d'objectivité, de faire ressortir des traits particuliers de leurs auteurs ou de préciser le contexte politique dans lequel l'attentat est survenu.

7. Les verbes présentateurs du DR

Si la position assignée au segment présentateur permet au journaliste d'indiquer au lecteur ce qu'il estime le plus d'intérêt, le choix du verbe présentateur, quant à lui, lui offre la possibilité de partager sa perception non pas tant du contenu du message mais de la façon dont celui-ci est livré par son auteur.

Lacaze qualifie cette opération de mise en scène :

Quand il convoque le discours d'autrui, le journaliste choisit la manière avec laquelle il introduit les propos rapportés. La mise en scène du rapport de paroles par le journaliste, en position de locuteur rapporteur, influence notablement la perception qu'a le lecteur de l'acte énonciatif d'origine. (2014, 2070)

On peut supposer que, dans sa couverture des suites d'un attentat comme celui de la Grande Mosquée, le journaliste peut trouver encore plus pertinent de recourir à des procédés de « mise en scène », notamment pour faire ressentir au lecteur l'atmosphère générale dans laquelle les déclarations des politiciens sont faites et souligner l'attitude ou les sentiments de ceux qui les font.

Le choix des verbes introducteurs sert à caractériser les types d'actes discursifs rapportés. Certains de ces verbes sont plutôt neutres à

cet égard, par exemple *dire, écrire, exprimer, mentionner, signaler*. Mais la majorité comporte, de façon plus ou moins explicite, une indication :

- quant à l'intention de communication de l'auteur du DR :
 - verbes déclaratifs (*affirmer, annoncer, citer, commenter, constater, déclarer, évoquer, faire l'annonce, faire remarquer, faire savoir, indiquer, manifester, paraphraser, révéler, témoigner*)
 - verbes marquant le développement de la pensée (*ajouter, commencer, conclure, élaborer, enchaîner, énumérer, expliquer, illustrer, poursuivre, préciser, réfuter, répondre, résumer*)
 - verbes de demande (*appeler à, demander, inviter, proposer, suggérer*)
- quant à la façon dont est livré le DR :
 - verbes d'insistance (*assurer, confirmer, corroborer, insister, maintenir, rappeler, réitérer, relater, renchérir, répéter, reprendre, revenir sur, souligner, soutenir*)
 - verbes d'attitude déclarative (*accuser, applaudir, assener, balancer, féliciter, s'insurger, lâcher, laisser entendre, laisser tomber, lancer, marteler, raconter, scander, tonner*)
- quant au degré d'engagement intellectuel ou émotif de l'auteur du DR :
 - verbes d'opinion (*admettre, avancer, blâmer, considérer, convenir, croire, critiquer, démentir, dénoncer, estimer, espérer, être d'avis, être persuadé, faire valoir, jurer, menacer, nier, nuancer, opiner, penser, plaider, pointer, pressentir, prétendre, prévenir, promettre, qualifier, reconnaître, refuser, rejeter, rétorquer, se défendre, se demander, se dire, s'engager à, souhaiter, vouloir*)
 - verbes affectifs (*craindre, déplorer, rassurer, regretter, se désoler, s'enthousiasmer, s'emporter, s'excuser, vilipender*).

Nous n'avons pas retenu dans cette liste certains verbes figurant dans les formules de présentation ⁷.

En soi, les fréquences d'utilisation des différents types de verbes présentateurs n'apportent aucune indication éclairante en l'absence d'un point de comparaison (la couverture d'autres types d'événements ou de manifestations, par exemple, d'une campagne électorale). Dans le contexte de cette étude, ce n'est que par la comparaison entre les deux genres (nouvelle et article d'opinion) qu'on peut tenter de tirer des conclusions utiles.

Figure 5 : Pourcentages et nombres d'occurrences des verbes présentateurs selon le genre journalistique et le type de DR

Catégories	Sous-catégories	Nouvelle		Texte d'opinion	
		DD	DI	DD	DI
Neutres	<i>Dire</i> et autres	19 % (63)	13 % (44)	47,5 % (9)	19,5 % (13)
Caractérisant l'intention de communication	Déclaratifs	20 % (68)	16 % (54)	5 % (1)	12 % (8)
	Marquant le développement de la pensée	22 % (75)	8 % (26)	10,5 (2)	1,5 % (1)
	De demande	2 % (5)	10 % (34)	0 % (0)	3 % (2)
Caractérisant la livraison du message	D'insistance	18 % (59)	15 % (52)	16 % (3)	14 % (9)
	D'attitude déclarative	10 % (34)	4 % (13)	5 % (1)	9% (6)
Marquant l'engagement intellectuel ou émotif	D'opinion	7 % (23)	32 % (113)	16 % (3)	38% (25)
	Affectifs	2 % (7)	2 % (8)	0 % (0)	3% (2)
Total		100 % (334)	100% (344)	100 % (19)	100% (65)

⁷ Ces formules n'ont pas de lien syntaxique étroit avec le segment cité et ne peuvent être transposées en discours indirect ou être placées en incise : *lancer un appel* (2 inf., 1 chron.), *tendre la main* (1 inf.), *se montrer nuancé* (1 inf.), *s'en tenir à un constat* (1 inf.), *afficher son incompréhension* (1 chron.), *se montrer cinglant* (1 inf.), *traduire l'incrédulité* (1 inf.), *avoir eu ces mots brutaux et sibyllins* (1 chron.), *une phrase m'a frappé* (1 chron.), *entendre saisir la balle au bond* (1 inf.), *montrer du doigt* (1 inf.). Au total, on compte 9 occurrences de ce type de formules introductrices dans les articles d'information et 4 dans les chroniques.

Le lien entre ces formules et les propos rapportés soit s'apparente à l'apposition (par exemple, dans le cas de *lancer un appel* ou de *s'en tenir à un constat*, le segment rapporté est mis en apposition aux noms *appel* ou *constat*), soit est d'ordre purement sémantique — par exemple, dans le cas de *tendre la main* ou de *se montrer nuancé*, le segment cité constitue une explicitation de la formule introductrice. Les deux points employés avec plusieurs de ces formules prennent leur pleine valeur explicative.

Bien que le sous-corpus de textes d'opinion soit très restreint et que les constats qu'on puisse en tirer soient un peu hasardeux, on peut observer que, dans le cas du DD, la fréquence de verbes neutres dans les commentaires se révèle plus élevée que dans les nouvelles. On peut expliquer cette disparité par le fait que le commentaire, contrairement à la nouvelle, est un texte livré avec un certain recul. Ainsi, le point de vue du journaliste, même s'il peut comporter un certain parti pris, est présenté comme découlant d'un froid raisonnement analytique. Corrélativement, les autres catégories de verbes introducteurs, à l'exception de la sous-catégorie des verbes d'opinion, sont généralement un peu plus représentées dans les DD des nouvelles.

Pour ce qui est des verbes présentateurs du DI, dans la mesure où l'étendue du corpus permet d'en juger, on ne note pas de différences vraiment significatives entre les deux genres.

8. Expansions figurant dans les formules de présentation du DR

Les formules de présentation du DR peuvent contenir des expansions de diverses formes (adverbes, adjectifs, syntagmes prépositionnels, etc.). Nous avons classé ces expansions selon leur rôle. Ces expansions permettent au journaliste :

- d'assurer la progression du texte (marqueurs de relation) :

(20)

Le maire Labeaume a **par ailleurs** révélé avoir reçu une lettre de l'ancien maire de Lafayette, en Louisiane. (M. Croteau, nouvelle, *La Presse*, 1^{er} février 2017)

- de fournir des précisions sur :

- l'origine des propos rapportés (marqueurs de modalité)⁸ :

(21)

Le premier ministre considère qu'il était opportun, pour l'organisation de la fête hivernale, de maintenir ses activités auxquelles il sera possible de participer en toute sécurité, **selon lui**. (M.-A. Gagnon, nouvelle, *Journal de Québec*, 1 février 2017)

⁸ Cette formule d'attribution peut, dans certains cas, marquer aussi une dissociation du journaliste par rapport aux propos rapportés et indiquer son doute ou son scepticisme. Il faut rappeler que les formules de ce type peuvent aussi être interprétées comme la transposition en DI libre d'un marqueur de modalité (« selon moi », « à mon avis », etc.) et que, dans ce cas, elle ne constitue pas une expansion mais fait partie des propos rapportés.

- les circonstances dans lesquelles ces propos ont été tenus :

(22)

« J'ai contacté la GRC à ce moment-là pour qu'elle rencontre la communauté musulmane, mais je ne connais pas la suite du dossier depuis », m'a dit M. Lightbound, **hier matin**. (V. Marissal, chronique, *La Presse*, 31 janvier 2017)

- l'attitude ou les émotions de l'auteur de ces propos :

(23)

Les larmes aux yeux, la voix brisée, le maire Régis Labeaume a lancé : « On a l'impression de rêver. Québec, cette magnifique ville, vient de vivre un drame sans nom. J'ai souvent répété que malgré la paix qui règne ici, on n'était pas à l'abri. On vient de vivre la fatalité ! » (T. Chouinard et al., nouvelle, *La Presse*, 30 janvier 2017)

- d'exprimer son opinion sur les propos rapportés :

(24)

Mais le premier ministre **n'a pas tort** de rétorquer que l'absence de cas documentés en relativise l'urgence. (P. Journet, chronique, *La Presse*, 18 février 2017)

Figure 6 : Pourcentages et nombres d'occurrences des types d'expansion selon le genre journalistique et le type de DR

	Nouvelles		Commentaires	
	DD	DI	DD	DI
Organisateurs textuels : <i>par ailleurs, d'autre part, etc.</i>	9 % (12)	16 % (31)	0 % (0)	15 % (8)
Expressions de rappels de dédoublement énonciatif : <i>à son avis, d'après lui, selon lui, etc.</i>	2 % (3)	9 % (18)	0 % (0)	4 % (2)
Circonstances de l'énonciation	59 % (76)	44 % (85)	37,5 % (6)	23 % (12)
Attitude ou émotions du politicien	26 % (33)	27 % (52)	37,5 % (6)	6 % (3)
Opinion assumée de la part du journaliste	4 % (5)	4 % (7)	25 % (4)	52 % (28)
Total	100 % (129)	100 % (193)	100 % (16)	100 % (53)

8.1. Expansions dans le sous-corpus de nouvelles

Dans les nouvelles, la répartition des expansions entre les diverses catégories est sensiblement la même pour les deux types de DR. Les expansions les plus fréquentes sont celles qui précisent les circonstances (respectivement 59 % et 44 %), suivies de celles soulignant l'attitude ou les émotions du politicien (26 % et 27 %). Bien que ces expansions dans l'ensemble soient formulées de façon plutôt neutre, la relative abondance des expansions décrivant les émotions ou l'attitude des politiciens révèle un souci évident du journaliste de faire ressortir le contexte émotif de leurs déclarations.

8.2. Expansions dans le sous-corpus d'articles d'opinion

À peu près absente des expansions observées dans les formules de présentation figurant dans les nouvelles, la position du journaliste par rapport aux déclarations des politiciens est au contraire très présente dans les expansions insérées dans les formules de présentation des commentaires, particulièrement dans celles du DI⁹. La citation suivante est une bonne illustration de ce type d'expansion :

(25)

L'islamisation, effectivement, c'est une réalité et ça nous préoccupe », a plutôt répondu le ministre, **reprenant à son compte l'interprétation grossièrement faussée de la réalité de son interlocutrice**¹⁰. (C. Hébert, chronique, *Actualité*, 10 février 2017)

L'emploi du syntagme *grossièrement faussée* révèle clairement la déception de la journaliste qui s'attendait à une tout autre interprétation de la part d'un ministre qui pourtant, dans sa carrière journalistique antérieure, s'était mérité une réputation de rigueur.

⁹ Nous répétons que, en raison du nombre d'occurrences relevées, particulièrement en ce qui concerne les formules de présentation du DD, les résultats sont moins concluants pour les expansions dans le cas des commentaires.

¹⁰ Il est ici question d'un commentaire du ministre Drainville qui, lors d'une ligne ouverte, avalisait la déclaration d'une Montréalaise qui dénonçait, au mépris des faits, l'« islamisation galopante » de sa ville.

9. Conclusion

Conformément aux attentes, dans la couverture des suites de l'attentat de la Grande Mosquée, le discours indirect a été plus fréquemment utilisé par les journalistes tant dans les nouvelles (47.5%) que dans les articles d'opinion (72.5 %), bien que, dans le sous-corpus de nouvelles, le taux d'occurrence soit moins élevé qu'attendu.

Quant aux îlots textuels figurant dans les DI, leur fréquence est à peu près la même dans les nouvelles que les textes d'opinion, quelle que soit la formule de présentation utilisée. Nous avons pu observer, cependant, que, dans plusieurs cas, il n'est pas possible de bien délimiter les propos rapportés, et de déterminer si l'on est en présence d'un DI avec formule d'introduction ou d'un DI libre, ce qui peut rendre quelquefois le message du journaliste ambigu.

9.1. Particularités du sous-corpus de nouvelles

Dans les nouvelles, qui visent avant tout à informer objectivement le lecteur, on observe un taux d'occurrences du DD atteignant 46 %. Cette forte fréquence peut être expliquée par le caractère sensible du sujet couvert. Comme les déclarations des politiciens visaient avant tout à susciter une mobilisation contre l'intolérance et la discrimination, en faveur de la solidarité, et que ces idées étaient partagées par l'ensemble de la classe politique, les journalistes ont jugé pertinent de citer textuellement le message des élus pour le mettre en valeur, et, ce faisant, de s'y associer implicitement en multipliant notamment les occurrences du « nous » inclusif dans les citations et les îlots textuels.

Pour ce qui est du choix des formules de présentation des DD, on constate que celles figurant dans les nouvelles sont très majoritairement postposées, rarement en position initiale.

En ce qui a trait au choix des verbes figurant dans les formules de présentation, on a pu observer qu'il peut être révélateur de la perception du journaliste relativement aux propos qu'ils introduisent, à l'état d'âme des politiciens. Ces perceptions, forcément teintées d'une certaine subjectivité, ont été fréquemment manifestées dans les nouvelles, les journalistes s'attachant à recréer l'atmosphère chargée d'émotion dans laquelle les déclarations étaient faites. Les différences parfois marquées dans les formules présentant un même segment rapporté par plus d'un journaliste témoignent du caractère subjectif de ces perceptions. Soulignons que l'expression de ces « impressions » représente une

occasion de recourir à des ressources linguistiques généralement peu exploitées dans le journalisme d'information conventionnel. L'emploi de tels « artifices littéraires » visait avant tout à mettre en valeur les propos des politiciens jugés les plus susceptibles d'intéresser les lecteurs.

Si la sincérité du message des politiciens ne fait aucun doute, il serait naïf de croire que celui-ci a été livré de façon totalement spontanée et désintéressée. Mais, étant donné la gravité de la cause et une situation où s'imposait un appel à la solidarité et à la tolérance, les journalistes n'ont pas hésité à « se faire complice » de cette mise en scène en montrant les hommes d'État sous leur meilleur jour.

9.2. Particularités du sous-corpus d'articles d'opinion

Contrairement à ce qu'on observe dans les nouvelles, dans les articles d'opinion, ce sont les formules de présentation antéposées qui sont plus fréquentes. Cette différence peut être attribuable à l'intention de communication propre à chacun des genres. La formule de présentation initiale favorise une mise en contexte plus globale et plus élaborée que les incisives médianes ou finales et permet à l'auteur de commentaires d'intégrer plus harmonieusement une citation à son analyse ou à son argumentation.

En ce qui a trait au choix des verbes de présentation, les commentateurs ont eu plutôt tendance à afficher une certaine distance par rapport aux propos rapportés, recourant fréquemment aux verbes neutres pour présenter les DD.

En revanche, quand ils recouraient au DI, les expansions intégrées par les commentateurs aux formules de présentation étaient assez fréquemment, comme on peut s'y attendre dans ce genre de textes, révélatrices de leur position (pas toujours favorables) par rapport aux propos rapportés.

L'attentat à la Grande Mosquée de Québec est un moment discursif¹¹ qui a fait l'objet d'une importante couverture dans la presse écrite. Survenant dans un contexte de débat sur la laïcité de l'État, cet événement tragique a été, en raison de la communauté religieuse touchée, déterminant sur le plan politique. Et, tout compte fait, l'ensemble des journalistes s'est efforcé de faire preuve d'objectivité et s'est attaché à rapporter assez fidèlement les déclarations des politiciens. On trouve tout

¹¹ Terme emprunté à S. Moirand, 2014, 4.

de même des traces de subjectivité dans leur traitement des DR, particulièrement dans les expansions des formules de présentation. Mais alors que les journalistes d'information ont eu tendance à montrer de l'empathie et cherché à faire ressentir aux lecteurs l'atmosphère chargée d'émotion des points de presse qu'ils couvraient, les commentateurs, quant à eux, ont plutôt cherché à manifester dans leur analyse des propos rapportés leur engagement intellectuel ou émotif.

Références

- AUTHIER-REVUZ, J. 2020. *La représentation du discours autre : Principes pour une description*. De Gruyter. URL : https://library.oapen.org/bitstream/handle/20.500.12657/43991/external_content.pdf?sequence=1 (page consultée le 1^{er} mai 2021).
- CECCALDI-HAMET, A. & G. LACAZE. 2020. « Le discours rapporté et l'expression de la subjectivité ». *Revue électronique d'études sur le monde anglophone, E-rea*, 17.2. URL : <http://journals.openedition.org/erea/10018> (page consultée le 26 avril 2021).
- CHARAUDEAU, P. 2005. *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*. Bruxelles : De Boeck.
- FOUILLIOUX, C. 2003. « Le mode d'atténuation : À propos de devoir ». *Thélème, Revisto Complutense de Estudios Franceses*. URL : <https://revistas.ucm.es/index.php/THEL/article/view/THEL0303220109A/33364> (page consultée le 1er mai 2021).
- KOMUR, G. 2004. « Les modes du discours rapporté dans la presse et leurs enjeux polyphoniques ». *Pratiques : linguistique, littérature, didactique*, 123-124 : 57-74.
- KOMUR-THILLOY, G. 2010. *Presse écrite et discours rapporté*. Série Sciences du Langage. Paris : Orizons.
- KOMUR-THILLOY, G. 2008. « Remarques sur les pratiques discursives du quotidien ». *Le Monde. Signes, Discours et Société*. URL : <http://www.revue-signes.info> (page consultée le 10 juin 2020).
- LACAZE, G. 2014. « Les verbes introducteurs de discours direct comme marqueurs de discours agonale dans ». *Le Monde : mise en scène d'actes énonciatifs et création d'un ethos discursif*. 4^e Congrès Mondial de Linguistiques, SHS Web of Conferences 8. URL : https://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/abs/2014/05/shsconf_cmlf14_01069/shsconf_cmlf14_01069.html (page consultée le 20 avril 2020).
- LEGALLOIS, D. & A. TUTIN. 2013. « Présentation : Vers une extension du domaine de la phraséologie ». *Langages* 189 : 3-25.
- MARNETTE, S. 2004. « L'effacement énonciatif dans la presse contemporaine ». *Langages*, 156 : 51-64. URL :

- https://www.persse.fr/doc/Igge_0458-726x_2004_num_38_156_963
(page consultée le 15 mars 2020).
- MOIRAND, S. 2014. « L'événement « saisi » par la langue et la communication ». *Cahiers de praxématique* 63 : 1-25.
- MOIRAND, S. 2007. *Les discours de la presse quotidienne : observe, analyser, comprendre*. Paris : Presses Universitaires de France.
- RABATEL, M. 2020. « Une analyse de la démultiplication des échos dit et montré dans le discours du Bourget de François Hollande raconté par Laurent Binet ». *Revue électronique d'études sur le monde anglophone E-rea*, 17.2. URL : <http://journals.openedition.org/erea/9292> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/erea.9292> (page consultée le 26 avril 2021).
- RACULA, N. 2020. « P, dit X / P, X says dans le genre journalistique : entre effacement et brouillage des niveaux d'énoncé », *Revue électronique d'études sur le monde anglophone, E-rea* 17.2. URL : <http://journals.openedition.org/erea/9943> (page consultée le 27 avril 2021).